



Josette et René Vernier:
cinquante ans
à se compléter.

PHOTOS STÉPHANE GERBER

Ma mort avec Exit (2/6) «Je ne reviendrai pas sur ma décision»

Savoir que l'on va programmer sa propre mort est particulier. Josette Vernier s'en rend bien compte, mais elle le fait pour préserver ses proches. Et elle l'assure: pour le moment, elle vit pleinement!

«Tu te tais maintenant!» Se présenter chez les Vernier, à Fontenais, c'est presque toujours avoir droit à un peu d'animation. Ce jour-là, Josette Vernier garde le chien d'une amie pendant que son mari bricole dans le petit garage. «Elle a intérêt à m'écouter. Qu'elle défende la propriété d'accord, mais après... faut

qu'elle se taise», rigole la propriétaire du jour... qui sera écoutée.

«Je leur dis tout»

Elle est passée chez la coiffeuse, car aujourd'hui c'est séance photos. Pas question pour cela que le chien dérange.

Direction le chemin, le long des champs, qui relie Fontenais et Courgenay et qu'elle af-

fectionne pour ses promenades. Le pas est lent, le dialogue naturel. Spontanément, Josette Vernier aborde la question du suicide assisté: «Vous serez là à l'assemblée d'Exit? J'ai reçu l'invitation.»



Mes enfants savaient que c'était de l'ordre du possible.»

Comme à son habitude, Josette Vernier parle ouvertement, sans gêne, de son choix. Comme si elle avait besoin de le faire avec des observateurs extérieurs. Elle fait part d'une transparence totale avec son

mari et ses enfants. «Quand j'avais eu mon opération des poumons, je ne les avais pas avertis. Mais j'ai failli mourir, ça les a marqués, car ils étaient très jeunes. Désormais, je leur dis tout», relate celle qui a informé ses proches de son choix il y a une année.

Changer d'avis? Non

Josette Vernier a commencé les démarches. La première a été de s'inscrire comme membre d'Exit. Mais elle se donne encore du temps tant qu'elle le peut. Elle veut profiter de ses plaisirs. Et assure qu'elle n'y pense pas tous les jours: «Si je suis mal fichue, je me mets sur mon canapé. Je suis dans mon coin. Quand ça va, je sors. Je vis!»

Elle a pourtant ses propres limites en tête, conservant

l'image de sa maman mourante, très fortement amaigrie. Elle veut éviter tout acharnement thérapeutique. «Bien sûr avec Exit, je pourrai changer d'avis au dernier moment. Mais je ne le ferai pas. Je ne reviendrai pas sur ma décision. J'ai vu ma maman tellement... non, je ne ferai jamais cela...»

La marche se poursuit, agréable, en cette fin d'automne. «Il faut savoir fermer le parapluie quand il faut», sourit la promeneuse, en abordant les traitements qu'elle ne compte pas commencer. Quand le temps sera venu, ce sera non à toute dialyse, non aussi à toute piqûre dans la tête, explique-t-elle d'une voix qui ne laisse aucune place à l'hésitation.

Choix accepté par ses proches

Vouloir faire appel à Exit n'est évidemment pas anodin. Et en informer ses proches l'est encore moins. Car Exit, c'est en quelque sorte se préparer à inviter chez soi l'ange de la mort.

«Mes enfants savaient que c'était de l'ordre du possible, mais ils ne pensaient pas que j'avais commencé les démarches», relève Josette Vernier, évoquant des réactions de malaise ou le silence chez ses plus proches au début. Le sujet est parfois évoqué. «Ça revient maintenant de temps en temps dans les discussions, mais pas plus que ça», évoque-t-elle, rassurée que son mari et ses enfants aient accepté sa décision sans avoir essayé de lui faire changer d'avis.

Retour à la maison. René est là, mais ne s'attarde jamais longtemps. «On ne fait pas les sauvages», le taquine sa femme depuis 50 ans. «Je ne peux pas arriver tout gai», se justifie-t-il, respectant la décision de sa conjointe. «Elle a son idée. Moi la mienne. Mais en 50 ans, on s'est toujours entendu.»

BENJAMIN FLEURY

DEMAIN: Se sentir accompagnée jusqu'à la décision